

Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 20 mai 2010

Présents :

Jean-Jacques BENOIT - Jean-Louis HAURIE - Danielle LE ROY - Dany DEBAULIEU - Michel CABANNES - Odette EYSSAUTIER - Thierry HOFER - Philippe DESPUJOLS - Edith MONCOUCUT - Patrice VERDON - Dominique DUMONT - Michel DAZAT - Mado LAMBERT - René LAVERSANNE - Patrick GUILLEMOTEAU (arrivé à l'aff n°10-190) - Ibrahim N'DIAYE - Samira EL KHADIR (arrivée à l'aff n°10-193) - Nathalie DELTIMPLE - Touria YAHIAOUI - Isabel VINCENT-PEREIRA - Gérard DUBOS - Frédéric DANJON - Maxime MOULINIER - Maria FUENTES - Sylvie LESTURGEON - Patricia FENOCCHIO - Franck RAYNAL - Marie-Céline LAFARIE (arrivée à l'aff n°10-190) - Dominique MONNIER - Sylvie TRAUTMANN - Eric MARTIN - Nathalie MARCADET-LABARBE - Pascal BREUZARD - Isabelle UFFERTE

Absents ayant donné procuration :

Didier SARRAT	procuration à	Maria FUENTES
France NORMAND	procuration à	Danielle LE ROY
Corinne GONET	procuration à	Edith MONCOUCUT
Charles ZAITER	procuration à	Jean-Louis HAURIE
Michel OLIVIER	procuration à	Odette EYSSAUTIER
Alexandre HOURTICQ	procuration à	Isabelle UFFERTE

Absents : Laure CURVALE

Secrétaire de séance : Ibrahim N'DIAYE

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 25 mars 2010

Rendu compte des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations au titre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

aff n°10-188 : Exercice 2010 – Répartition n°2 des crédits de subventions

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à la répartition des crédits de subventions comme indiqué dans la délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°10-189 : Répartition du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des communes – Cantons I et II de Pessac – année 2010

Il est proposé :

- d'approuver les opérations inscrites dans le tableau d'affectation pour lesquelles les crédits de dépenses sont prévus au budget primitif 2010 ;
- de solliciter auprès du Conseil Général l'attribution, au titre des deux cantons, d'une subvention globale de 186 127 € pour la réalisation de ces investissements.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°10-190 : Garantie d'emprunt de l'association de gestion de l'établissement Jeanne d'Arc – Saint Joseph auprès du Crédit Mutuel du Sud-Ouest

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'accorder la garantie d'emprunt, souscrit par l'association de gestion de l'établissement Jeanne d'Arc Assomption auprès du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, d'un montant de 305 000 €, à hauteur de 50 %.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les contrats et pièces afférentes à cette garantie d'emprunt.
- d'autoriser Monsieur le Maire à créer les ressources nécessaires en cas de mise en jeu de la garantie.

La délibération est adoptée à la majorité.

Abstention de Mme Monnier.

M^{elle} Ufferte, Mmes Eyssautier, Fenocchio, Fuentes, MM. Hofer, Danjon, Sarrat, Olivier et Hourticq votent contre.

aff n°10-191 : Constitution des commissions de travail - Désignation d'un nouveau représentant

La répartition des membres de ces commissions se faisant conformément à la loi du 6 février 1992, Madame Marie-Céline LAFARIE siégera à la Commission n°2 « *Aménagement – Environnement – Transports et Équipements - Éducation - Sports - Culture - Jeunesse - Loisirs – Vie associative – Solidarités* », en remplacement de Madame Kedidja KADDOUR.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de M^{elle} Ufferte et de M. Hourticq.

aff n°10-192 : Modification – Désignation d'un représentant de la Ville de Pessac au sein de la Mission Locale des Graves et du Conseil d'administration du CCAS

Il est proposé au Conseil Municipal de désigner :

- Mme Marie-Cécile LAFARIE comme représentant de la Ville de Pessac au Conseil d'Administration du CCAS.
- M. Pascal BREUZARD comme représentant de la Ville de Pessac à la Mission Locale des Graves.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de M^{elle} Ufferte et de M. Hourticq.

aff n°10-193 : Adhésion à l'ATIS (Association Territoires et Innovation Sociale) et approbation de la convention d'objectifs

Sous réserve de la création effective de l'association avant le 1^{er} septembre 2010, il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les statuts de cette association joints à la délibération,
- d'adhérer à cette association pour la durée de l'expérimentation (3 ans),
- de désigner Monsieur LAVERSANNE comme représentant titulaire et Monsieur HOFER comme représentant suppléant de la Commune de Pessac au sein de cette association (cf. Article 7 des statuts annexés),
- d'approuver le versement d'une subvention annuelle de 25 000 € pendant la durée de l'expérimentation,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs jointe et tout document y afférant.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de Mmes Trautmann, Marcadet-Labarbe, Lafarie et Ufferte et de MM. Raynal, Martin, Breuzard et Hourticq.

aff n°10-194 : Construction de la salle « Sports Évènements » de Bellegrave – Approbation du Contrat de maîtrise d'œuvre – Autorisation de démolir et demande de permis de construire

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre avec l'équipe du Cabinet TEISSEIRE ET TOUTON pour un montant global de 984 000,00 € H.T., soit 12,30% (taux de rémunération de base : 10,80% ; missions complémentaires OPC, HQE, DIAG, EFAE : 1,5%) du montant prévisionnel des travaux fixé à 8 000 000,00 H.T. (valeur février 2009),
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat,
- d'autoriser Monsieur le Maire à déposer les permis de démolir et de construire dans le cadre de cette opération.
- de préciser que le montant de la prime allouée aux candidats concepteurs est de 40 000 € HT. en conformité avec le cahier des charges,

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de M^{elle} Ufferte, Mme Fenocchio, MM. Hofer, Danjon et Hourticq.

aff n°10-195 : Tennis de Camponac – Convention de mise à disposition des équipements avec le SPUC Omnisport et le SPUC section Tennis

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la convention avec le SPUC Omnisport et le SPUC section Tennis relative à l'utilisation des équipements dits « Tennis de Camponac »,
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°10-196 : Centre d'activités des Échoppes – Échange de locaux avec la SCI SYLMI (Cafés Michel)

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser l'échange avec la SCI SYLMI ou toute autre personne physique ou morale qui pourrait être substituée, aux conditions mentionnées,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°10-197 : Rue Jean de la Fontaine - Cession d'un terrain à un riverain

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la cession de ce terrain au riverain concerné,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°10-198 : Centre-Ville – Dénomination d'une voie nouvelle

Il est proposé au Conseil Municipal de dénommer la voie créée entre le Lycée sans Frontière et les locaux de la Fraternité : rue Nelson Mandela pour faire écho à l'année de l'Afrique et l'inscrire dans le cadre du 20^{ème} anniversaire des Rencontres Africaines de Pessac et du Cinquantenaire de l'Indépendance africaine.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°10-199 : Domaine universitaire – Changement de dénomination de l'avenue d'Aquitaine

Il est proposé au Conseil Municipal de rebaptiser l'avenue d'Aquitaine : rue Lucie Aubrac

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°10-200 : Traitement contre la chenille processionnaire du pin – Campagne de lutte 2010

Il est proposé :

- d'approuver le principe de cette opération,
- d'autoriser Monsieur le Maire à faire procéder à cette campagne 2010 engagée par la Fédération Départementale des Groupements de Défense Contre les Ennemis des Cultures de la Gironde et à signer toutes pièces, mémoires et autres y afférents.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°10-201 : Restructuration du Centre de loisirs de Romainville - Approbation du plan de financement prévisionnel

Il est proposé d'approuver le plan de financement prévisionnel annexé à la délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°10-202 : Centre de Loisirs de Romainville – Construction d'un restaurant et restructuration des locaux maternelles – attribution des marchés

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les montants des marchés indiqués dans la délibération,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les marchés correspondants.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de M^{elle} Ufferte et de M. Hourticq.

aff n°10-203 : Hall des Sports du Haut-Livrac – Extension et réhabilitation de l'existant – avenants n°2 aux marchés des entreprises ACSM AQUITAINE et SOFIBAT

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la passation des avenants n°2 aux marchés de travaux des entreprises ACSM AQUITAINE (lot n°8 : Menuiseries aluminium – Serrurerie) et SOFIBAT (lot n°10 : Cloisons sèches).

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°10-204 : Fourniture de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle – années 2010/2013 – attribution des marchés

Il est proposé :

- d'approuver les montants du marché comme indiqués dans la délibération,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les marchés correspondants.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°10-205 : Appel d'offres – Acquisition de fournitures de produits et matériel d'entretien – lancement de l'opération

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à lancer la consultation pour le marché de fournitures de produits et matériels d'entretien pour une durée d'un an reconductible

pour trois années supplémentaires.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°10-206 : 20^{ème} anniversaire des Rencontres Africaines – Demande de subvention

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le principe de cette opération,
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions au taux le plus élevé possible auprès du Conseil Régional d'Aquitaine et des organismes pouvant intervenir dans le financement de cette opération,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à l'opération et aux demandes de subventions.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°10-207 : Convention de partenariat entre la Ville de Pessac et le Club de Prévention Spécialisée Action Jeunesse Pessac

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la convention de partenariat entre la Ville de Pessac et l'association Action Jeunesse Pessac et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer,
- d'autoriser le versement d'une subvention annuelle, 18 000 € pour l'année 2010, ainsi que le cofinancement de certaines actions spécifiques sur l'année.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 21h00